



FREDON Occitanie



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Base de réflexion pour un plan d'action régional flavescence dorée et son vecteur en Occitanie

La viticulture : une production majeure dans la région

C'est une filière majeure en région Occitanie économiquement, socialement. Elle maintient un tissu rural.

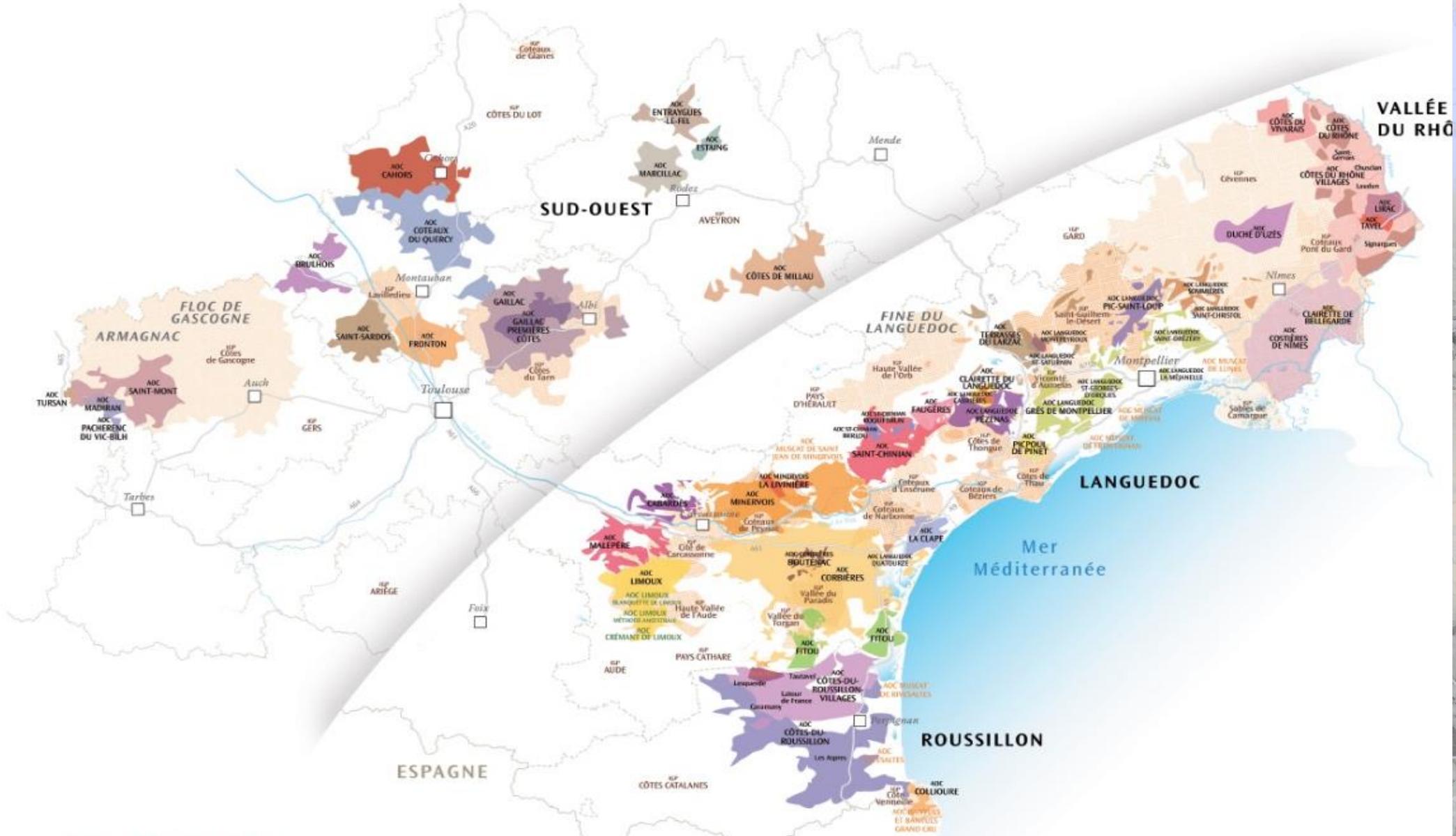
L'Occitanie est la première région viticole en superficie avec 270 000 ha réparties sur 2 bassins de production.

Une diversité d'itinéraires techniques et économiques

Fin 2018, la région Occitanie dépose son plan de filière viticole suite aux Etats Généraux de l'Alimentation. Le plan veut développer, entre autres, les démarches environnementales (viticulture biologique, Haute Valeur Environnementale....) et les pratiques culturelles en augmentant la superficie du vignoble en confusion sexuelle.

Le plan de filière viticole d'Occitanie s'engage à ce que 20 % des surfaces soit en agriculture biologique d'ici 10 ans. De même ambition d'atteindre 40 % des surfaces certifiées HVE

Répartition géographique



Un contexte sanitaire

La maladie est présente partout sur la région ainsi que son vecteur.

La situation exhaustive de la présence de la flavescence n'est pas connue

La gestion de la flavescence dorée est contrainte par des particularités territoriales voire départementales

Un problème sanitaire lié à un contexte économique et socioéconomique.

La vigilance des viticulteurs sur la gestion de la maladie et de son vecteur fluctue depuis ces 30 dernières années

Définir un plan d'action régional de gestion de la flavescence dorée et de son vecteur

Définir ensemble des objectifs à atteindre par rapport aux attentes de la filière et du contexte sanitaire .

Mobiliser tous les acteurs de la filière et les financeurs ainsi que tous les territoires.

Déterminer les moyens financiers et /ou humains à mobiliser.

Le Plan d'Action Régional s'articule autour de trois items :

- **Prévention**
- **Surveillance**
- **Lutte**

Pour chaque étape, des outils sont à identifier et à mettre en place

La Prévention

L'objectif est de remettre en point d'actualité la flavescence au sein des acteurs des instances viticoles (ou concernés par la vigne) **banaliser ce danger sanitaire le faire entrer dans l'itinéraire technique de base (oïdium mildiou)**

Information du public sur les impacts de la flavescence et bien sur sa connaissance.

Définir des outils de communications, des support de communication et des moyen de diffusion de l'information (travail en cours)

Des affiches, des campagnes de presse, des lieux stratégiques d'affichage (ex distributeurs)
Capitaliser ce qui se passe ailleurs en France.

But : connaître et maitriser les populations de vecteurs, assainir le plus précocement possible les souches malades (par le viticulteur lui-même)

La surveillance

- Augmenter la surveillance en prospection élevée.
- Structurer la remontée d'informations des réseaux, des GDON auprès des FDGDON et de la FREDON
- Structurer la collaboration entre les FDGDON FREDON et les autres partenaires dans la remontée d'information sur les foyers
- Renforcer la coopération avec les autres partenaires (CA, coop) doc (référent)

La Lutte

- Assurer l'encadrement par les GDON, FDGDON, FREDON de la lutte par le suivi des arrachages (lien avec le FMSE)
- Développer des outils de traçabilité de la surveillance et de la gestion des foyers (pour tous les acteurs)
- Renforcer le caractère collectif de la lutte

Résoudre les cas particuliers de recontaminations à partir de zones non agricoles